

# Charte d'usage responsable de l'intelligence artificielle (IA)

Stratégie, Gouvernance, Projet // Intelligence collective // Coopération // Management

ACCOMPAGNEMENT // ACTION DE FORMATION // FACILITATION



# Préambule



Dans le cadre de nos activités d'accompagnement d'organisations professionnelles (de droit privé, de l'ESS et du secteur public), l'usage de l'intelligence artificielle peut apporter un gain de temps, de clarté et de créativité. Pour autant, son usage doit rester conforme à nos valeurs : qualité, confidentialité, loyauté, protection des données et responsabilité professionnelle.

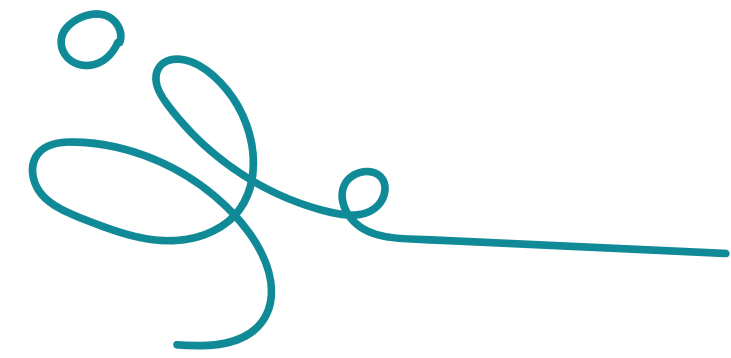
C'est pourquoi nous nous engageons à utiliser l'IA de manière utile et responsable, dans le respect des personnes, des données, de nos obligations professionnelles et de la qualité des prestations que nous délivrons.

Cette charte est une charte de bonnes pratiques plutôt qu'une charte juridique. Cette charte définit les principes qui guident notre usage de l'IA. Elle vise à garantir un usage éthique et conforme aux exigences de nos clients et partenaires. Elle pourra évoluer en fonction des pratiques, des outils et du cadre réglementaire

*Sandrine PIERRE,  
Dirigeante de l'Atelier du Développement*



# Nos engagements responsables vis-à-vis de l'IA



## Principes

- L'IA est un outil d'appui. Elle est utilisée pour faciliter certaines tâches, jamais pour se substituer à l'expertise, le jugement professionnel, l'esprit critique et à la responsabilité.
- L'IA est utilisée pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des prestations, sans se substituer à la relation de confiance avec les clients et les apprenants.
- Elle respecte l'autonomie, la qualité des interactions sociales et le sens du travail,
- Elle tend vers une IA écoresponsable en s'assurant de la bonne utilité des cas d'usage et en adoptant des modèles d'IA frugaux.
- L'IA ne doit pas conduire à diffuser des informations erronées, biaisées, sensibles ou confidentielles.
- L'usage de l'IA doit rester compatible avec nos valeurs, les engagements de qualité, de traçabilité et d'amélioration continue.

## Protection, Transparence

- Aucune donnée confidentielle, sensible, personnelle, contractuelle ou stratégique n'est saisie dans un outil d'IA sans autorisation ou vérification préalable de la sécurité.
- Aucune donnée nominative de clients, d'apprenants, de partenaires ou de sous-traitants n'est intégrée si cela n'est pas nécessaire.
- Aucune décision impactant des personnes n'est autorisée avec usage de l'IA.
- Toute production générée par l'IA est systématiquement relue, vérifiée et validée avant toute diffusion, en particulier sur les aspects juridiques, réglementaires, financiers, RH et théoriques.
- Si nécessaire, l'assistance par l'IA et sa validation humaine est signalée.

## Responsabilités & droits

- Les analyses, recommandations, supports de formation et livrables conçus/diffusés par l'Atelier du Développement relèvent de notre seule responsabilité.
- L'Atelier du Développement veille au respect de la propriété intellectuelle, des droits d'auteur, de la protection des données personnelles et des obligations légales applicables lors de l'utilisation d'outils d'IA.

## Usages autorisés

L'IA peut être utilisée pour :

- Faire émerger des idées, préparer des plans, synthèses, reformulations et supports pédagogiques.
- Aider à structurer une réponse, un livrable, une note ou un contenu de formation.
- Faciliter la veille, la mise en forme et l'optimisation rédactionnelle.
- Générer des exemples, quiz, exercices ou variantes pédagogiques.

## Relation avec les clients

L'usage de l'IA ne doit pas compromettre la confidentialité, la qualité de service ni la confiance.

## Partenaires & sous-traitants

- Les partenaires ou sous-traitants utilisant l'IA dans le cadre d'une mission ou d'une action de formation sont invités à l'indiquer explicitement et à respecter les mêmes principes (confidentialité, de protection des données, de transparence et de validation humaine).
- En cas de doute sur un usage, la règle est de s'abstenir ou de demander validation.

## Amélioration continue

Les usages de l'IA évoluant rapidement, cette charte pourra être adaptée afin de tenir compte des évolutions réglementaires, technologiques et des bonnes pratiques professionnelles.

# Outils d'intelligence artificielle concernés

Ces outils sont sélectionnés pour leur conformité RGPD et leur alignement avec notre charte d'usage responsable.



## REDACTION & AMÉLIORATION RÉDACTIONNELLE

MistralVibe  
Chatgpt  
Claude IA  
Manus IA  
Grammarly  
Données anonymisées, pas de données clients

## CRÉATION DE SUPPORTS & DE VISUELS

Fonctions IA intégrées à : Canva,  
Typeform  
Notebook LM (Google)  
Napkin IA  
Fastquiz

## TRANSCRIPTION ET COMPTES RENDUS

Fonctions IA intégrées aux suites  
bureautiques  
Geremy

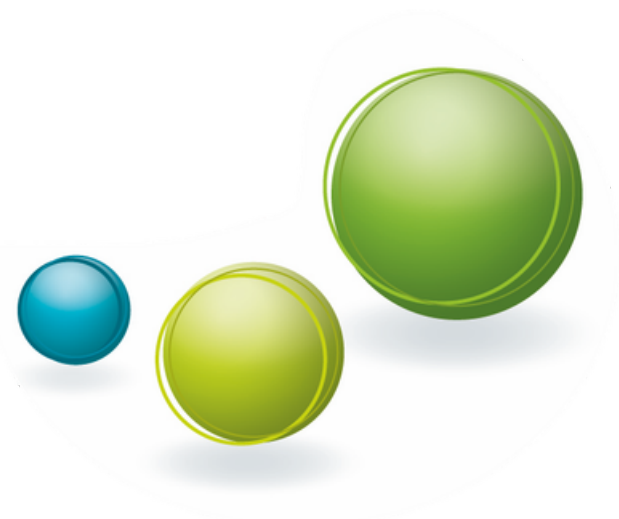
## ANALYSE & VEILLE PROFESSIONNELLE

Perplexity





# | CONTACT



Le contenu de ce livrable a été optimisé avec l'assistance de Mistral Vibe sous la supervision de Sandrine PIERRE. Ont été vérifiés :

- les faits (sources croisées : INR, inf.gouv, CNIL).
- l'absence de données sensibles dans le prompt.
- le respect des droits d'auteur (Copyscape)
- l'anonymisation des données utilisées et la conformité au RGPD.

Il a subi un test de détection IA (score < 25%).

Cette charte est révisée régulièrement.  
Version : aout 2026

## L'Atelier du Développement

contact@atelierdudeveloppement.fr  
www.atelierdudeveloppement.fr  
06.43.80.16.73

Société à responsabilité limitée (société à associé unique) au capital de 1000,00€ créée le 1/10/2013, immatriculée 797 422 847 00013 au RCS Quimper NDA Organisme de Formation 53 29 08777 29 auprès de la DREETS de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Retrouvez nos CGV, Charte de confidentialité et Charte d'engagement Handicap sur notre site internet.